

CA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS....

CALENDRIER DES FETES ET MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

- 07/04 : Soirée dansante sur le thème de la « Montagne »
01/07 : Randonnée du patrimoine (association Patrimoine)
13 et 14/07 : Soirée feu d'artifice et fête nationale (commune)
22/07 : Vide greniers (club des loisirs)
18/08 : Stock cars (amis de Bellechaume)
15-16/09 : Journées du Patrimoine (salle des fêtes)
23/09 : Repas du club (club des loisirs)
29/09 : Feu de l'automne (amicale des pompiers)

THEATRE PERCHE (Brienon)

Avril 2018

- Samedi 07/04 : 20h30 - Chanson « Géhel » - 8€
Samedi 28/04 : 20h30 - Concert « Sarah Lorient et Sylvain Mazzola à l'harmonica »

Mai 2018

- Samedi 05/05 à 20h30 et Dimanche 06/05 à 15h : « Yves Jamait : parenthèse acoustique » - 30€
Samedi 26/05 : 20h30 Théâtre par Compagnie La Lisa 21 « Correspondances » - 14€

Juin 2018

- Samedi 09/06 : 20h30 - Chanson « Comme Bach » - 14€
Et aussi la tournée de la Cie Othe et Atre (Arces) avec leur pièce « Le Charlatan » comédie de R. Lamoureux les 1^{er}/04 (20h30) et 02/04 (15h) à la salle polyvalente d'Arces - 07/04 (20h30) et 08/04 (15h) à la salle des fêtes de Cerisiers - 14/04 (20h30) à la salle des spectacles de St Julien du Sault

QUELQUES IDEES DE SORTIE ...

(Consultez l'agenda des sorties sur le territoire de la CCSA sur www.saint-florentin-tourisme.fr)

- 07-08/04 : Foire de Printemps - St Florentin (Place Dubost)
06/04 : Théâtre - Turny (salle des fêtes) par la Cie du parapluie - 21h
14-15/04 : Bourse aux vêtements et puériculture - Brienon (gymnase) 9h-18h (dimanche 10h - 17h)
15/04 : Jeu de piste - Lasson (salle des fêtes) 3 parcours 3-5 ans, 6-9 ans, 10-12 ans réservation au 07 68 04 38 98
20/04 : Marché à la ferme Bouy Vieux - Brienon - 15h-19h Produits locaux et artisanaux
13/05 : Concert baroque pour les 500 ans de l'église de Turny - 17h - 10€
19-21/05 : 2^e sentier des arts à Turny

VIDE GRENIERS

- 22/04 NEUVY SAUTOUR - 29/04 SORMERY / BUTTEAUX - 05/05 CHEMILLY S/YONNE - 06/05 PERCEY - 10/05 CHAILLEY - 13/05 SEIGNELAY - 20/05 BOUILLY etc...

Et n'oubliez pas...

- LE CABARET DE L'ESCALE (programme sur www.cabaret-escale.fr) résa au 03 86 80 03 70 et CINE MIGENNES 1 WE par mois 4 films programmés à la salle J FERRAT de l'ESCALE Tarif 5€ (réduit à 4€ pour les étudiants et chômeurs) programme sur ww.cine-migennes.fr
JOIGNY nouvelle salle de cinéma Agnès Varda (ancien camps militaire) programme sur <http://www.cineode.fr/joigny/>



2008 - 2018

10 ans

Du Côté
De Bellechaume

INFOS PRATIQUES

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie - agence postale

Lundi, Mercredi, Jeudi : de 9h à 12h

Mardi : de 16h à 18h

Vendredi : de 14h à 19h

Tél 03 86 43 14 82

mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr

www.bellechaume.fr

Collecte des sacs jaunes de tri

(sacs jaunes en mairie) Papier, briques

UHT, tous plastiques, canettes, conserves

Avril 2018 : 10/04, 24/04

Mai 2018 : 08/05, 22/05

Juin 2018 : 05/06, 19/06

Juillet 2018 : 03/07, 17/07, 31/07

Aout 2018 : 14/08, 28/08

Septembre 2018 : 11/09, 25/09

Collecte ordures ménagères : les lundis

Collecte des sacs jaunes : un mardi sur 2

Horaires d'ouverture des déchèteries intercommunales :

BRIENON (Route de Saint-Florentin)

lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h, jeudi :

9h-12h, Samedi : 9h-12h/14h-18h

SEIGNELAY (Route d'Auxerre)

lundi, mardi, vendredi 14h-18h, mercredi et samedi 9h-12h 14h-18h

ST FLORENTIN (29 rue J Moulin)

Du lundi au samedi 10h-12h et 14h-17h

Carte d'accès déchèterie
à retirer en mairie

CC Serein & Armance

37 av du Général Leclerc à ST FLORENTIN

Tel 03 86 80 50 50 – contact.ccsa@orange.fr

Site internet : <http://cc-sereinarmance.fr>

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Association d'aides à domicile (UNA

Brienon) : Tél 03 86 56 10 84

Assistante sociale :

Melle KAADI au 03 86 92 08 00

TARIFS SERVICES COMMUNAUX 2018

Location de la salle des fêtes

Pour les résidents du village 204 € le WE

Pour les non résidents 266 € le WE

Caution = 260 € – Réservation auprès de

Mme Gomez au 03.86.43.11.49

Concessions cimetière

30 ans : 124 €/ perpétuelle : 302 € /

case colombarium : 801 €

Eau Potable

M³ : 1,88 € / Abonnement : 25 € / nouveau

branchement (maison nouvelle ou existante) : 200 €

Redevance assainissement

M³ : 1,90 € / Abonnement : 25 € /

nouveau branchement (nouvelles maisons
seulement) : 400 €



Le printemps amène son renouveau et notre commune va voir naître quelques changements...

Celui-ci est en légère hausse par rapport à l'année précédente tenant compte de l'excédent reporté. Par ailleurs, une interrogation plane : l'état tiendra-t-il ses engagements quant au reversement total ou partiel de la taxe d'habitation ?

L'intercommunalité a voté une augmentation des taxes en vue d'équilibrer au mieux son budget, ce à quoi je me suis personnellement opposé sachant que vous êtes de nouveau, directement impactés.

Cela devient de plus en plus compliqué pour les petites communes face au rouleau compresseur que sont les « Interco », le PETR (pôle économique des territoires ruraux) etc.

L'aménagement d'un parking à côté de la salle des fêtes est envisagé et représente un investissement conséquent qui néanmoins apportera une valeur ajoutée à cet équipement, réservant un emplacement pour les « camping-car » avec une borne.

L'achat du terrain est en cours et plusieurs entreprises ont été sollicitées pour des devis concernant les travaux. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

Notre secrétaire nous quitte pour de nouvelles missions professionnelles. Je tiens personnellement à lui gratifier toute ma reconnaissance pour ces années passées au service de commune.

Nous accueillons désormais, sur ce poste Anne Vanreust et lui souhaitons la bienvenue.

Une seule hirondelle ne fait pas le printemps... c'est ensemble que nous construirons l'avenir de notre commune...

Le Maire

B. PAULMIER

Bulletin d'informations municipales de Bellechaume

Semestriel - tirage : 250 ex – Conception/réalisation/crédit photos : Commune de Bellechaume, 50 rue du Professeur Ramon 89210 BELLECHAUME – mairie-de-bellechaume@wanadoo.fr.

Tél/fax : 03.86.43.14.82 - Distribution gratuite par nos soins. Prochain numéro septembre 2018.

BUDGET 2018

Les comptes administratifs (bilan) 2017 et budgets (prévisionnel) 2018 de la commune ont été votés le 29 mars 2018. Une note de synthèse présentant les principaux postes de dépenses et de recettes, ainsi que les ratios de gestion est consultable en mairie et sur le site internet de la commune www.bellechaume.fr rubrique « La Commune/Comptes rendus des conseils municipaux ».

Budget principal FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	Réalisé en 2017	Prévu en 2018	Recettes de fonctionnement	Réalisé en 2017	Prévu en 2018
Charges du Personnel	79 372	82 220	Impôts et taxes	158 325	105 000
Charges à caractère général	84 774	116 050	Dotations et subventions	111 923	84 106
Amortissements des investissements passés (versés en recette d'investissement)	4 225	2 318	Résultat antérieur reporté	110 497	194 482
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, service incendie, subventions aux associations)	47 348	76 700	Vente de services et produits du domaine (bois, redevances pylônes)	41 715	35 320
Charges exceptionnelles	2 835	3 300	Revenu des immeubles (loyers)	31 958	33 150
Atténuation de produits (reversement à l'Etat d'une part des taxes locales)	41 131	41 131	Produits exceptionnels	3	0
Virement à la section investissement et dépenses imprévues	0	124 903			
Charges financières					
TOTAL	260 290	452 362		454 771	452 362

Budget principal INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	Réalisé en 2017	Prévu en 2018	Recettes d'investissement	Réalisé en 2017	Prévu en 2018
Immobilisations diverses (travaux voirie, bâtiments, etc)	150 853	166 406	Report solde exécution de l'exercice précédent	0	27 282
Remboursement cautions		500	Emprunts et cautions	90 366	1 013
Remboursements d'emprunts	5 478	37 585	Produits amortissements	4 225	2 318
Dépenses imprévues		2 000	Subventions reçues	65 494	44 000
Opérations d'ordre liées au cessions		20 237	Compensation TVA n-1 et taxe aménagement	13 772	5 794
			Virement de la section fonctionnement	0	124 903
TOTAL	156 332	226 728		183 614	226 728

Les principaux projets 2018 consisteront en l'aménagement d'un parking près la salle des fêtes équipé pour l'accueil de camping-car et agrémenté d'une aire de skate pour les plus jeunes (estimé à 90 000 €), la pose de panneaux voltaïques sur le toit de la mairie (estimée à 26 000 €), et la mise aux normes électrique de l'église. Une baisse des recettes au chapitre « impôts et taxes » est anticipée du fait de l'exonération par tiers de la taxe d'habitation annoncée par le gouvernement accentuée par la baisse de 10% des taux de taxes communales décidée par le conseil municipal afin d'alléger la pression fiscale des contribuables de la commune.

Budget annexe : Eau et assainissement

Les dépenses 2018 seront majoritairement consacrées aux travaux d'entretien et de remplacement de canalisations anciennes. Côté recettes, le prix de l'eau baisse de 0.06 € / m3 qui correspond à celle de la taxe reversée à l'Agence de l'eau. La majorité des recettes est constituée des soldes de subvention concernant la station d'épuration (60 000 €) et les branchements assainissement en domaine privé (78 000€). A noter pour la première année, la prévision de recette d'une redevance d'assainissement facturée à la commune de Champlost (16 000€/an).

Collecte des ordures ménagères : quelques nouveautés

La communauté de communes Serein Armançe a voté le retour à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères à compter de 2018 pour assurer le financement de la collecte et du traitement de nos déchets. Seuls les propriétaires paieront cette taxe calculée sur la valeur de toutes leurs propriétés bâties et incluse dans leur taxe foncière. Les bacs peuvent donc être désormais sortis chaque semaine sans incidence sur le montant à régler en fin d'année.



A noter que les déchets recyclables, désormais collectés par les agents de la CCSA, doivent être déposés dans les sacs jaunes et hors de tout bac la veille au soir des jours de ramassage.

Du changement au secrétariat de mairie

Anne VANREUST COQUILLE (à gauche sur la photo) remplacera à compter du 1^{er} avril, l'actuelle secrétaire, Isabelle DE SOUSA, qui quitte la commune après 10 ans de service.



Habitante de l'Aube, Mme VANREUST, qui a déjà une longue expérience à ce poste dans d'autres communes, sera à votre disposition pour toute demande relative aux activités de la mairie et de l'agence postale. Attention : l'accueil de la mairie sera exceptionnellement fermé les jeudis du mois d'avril.

Affouages : une gestion raisonnée

Le conseil municipal a décidé de baisser à 4 stères (au lieu de 5) la quantité de bois d'affouage disponible par an pour chaque foyer du village à compter de 2019.

Ce service mis à disposition de ses habitants par Bellechaume depuis plusieurs siècles, doit pour perdurer suivre une gestion durable préconisée par les services de l'ONF.

Un projet de rando intercommunale

Agrémentant son offre touristique, la CCSA souhaite interconnecter les chemins de randonnée présents sur son territoire. Bellechaume créera donc un nouveau chemin de randonnée passant par le bourg et devant l'église.

Inondations et qualité de l'eau distribuée

Les fortes pluies ont causé plusieurs désagréments aux abonnés de notre réseau : eau du robinet trouble, caves inondées... Cependant, le contrôle de la qualité de l'eau potable distribuée a été constant et son traitement a fait l'objet d'une attention très particulière pendant cette période. Toutes les analyses réalisées ont confirmé une bonne qualité maintenue.

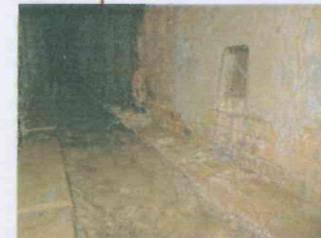
Importantes fuites décelées sur le réseau

Les réparations d'urgence ont occasionné quelques coupures intempestives dont nous nous excusons auprès des usagers.

Réseau de défense incendie renforcé

Une nouvelle borne incendie vient d'être installée à l'angle des rues de la Voie Creuse et Pasteur renforçant la capacité de défense incendie dans cette zone. Une manœuvre pompiers est justement prévue pour tester les bornes le 08 avril. Attention : risque de chute de pression sur le réseau ce matin-là.

Bonne nouvelle pour les amateurs de pêche !



Et oui c'est la surprise qu'a révélé la visite d'inspection de la voie couverte qui achemine l'eau de source souterraine captée au niveau de la route d'Arces jusqu'à la station de pompage du village. Quelques truites de belle taille ont en effet été aperçues par notre agent communal et l'agent du Contrat Global Armançon à leur entrée, bien étonnés de leur découverte.



Cérémonie des vœux du Maire 05 janvier 2018 – accueil des nouveaux arrivants



1^{er} épisode neigeux – dec 2017



Remise de médaille Grand Or (plus de 40 ans de service) à l'Adjudant Chef CHALMEAU 05 janvier 2018



Audition de l'école de musique intercommunale à la salle des fêtes de Bellechaume – 19 dec 2017



Sortie Cirque d'hiver (amicale des enfants) 18 nov 2017

Le petit cahier des associations

L'AMICALE DES ENFANTS - (loto, Noël des enfants, carnaval, soirée disco)

Pdte : Fabienne FAVOT 03 86 43 12 72

LE CLUB DES LOISIRS (club de lecture, gym, soirées, vide greniers)

Pdt : Claudine LEPRETRE 03 86 43 16 32

LES AMIS DE BELLECHAUME (stock car) Pdt : Pierre BOUROTTE 03 86 43 15 73

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (Feu de la St Jean)

Chef du CPI : Adjudant chef CHALMEAU 03 86 43 11 19 ou 06 73 92 13 40 ou 06 72 01 41 65

L'ASSOCIATION DE CHASSEURS - Pdt : Richard GALLIMARD 06 46 92 69 87

LA BONNE IMPRESSION – Secrétaire : Frédérique DANSE 09 53 76 60 52

L'ASSOCIATION DE PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE BELLECHAUME

Pdt : Daniel BOURGET 03 86 43 17 24

BELLECHAUME - PAYSAGES ET DEVELOPPEMENT DURABLE Pdt : Jean-Claude MARTINEAU 0386431286

BELLECHAUME, SON PATRIMOINE, SON HISTOIRE Pdt : Bernard GOUDON 03 86 43 12 96

Les Amis de Bellechaume

Bonjour à tous,

Depuis plusieurs années nous investissons pour améliorer l'organisation cette manifestation et la sécurité des bénévoles et du public.

C'est pour cela que le bureau a décidé d'augmenter le tarif de 2 €. Nous passons donc de 10 à 12 €. Ce qui reste un prix raisonnable vu la qualité du spectacle donné.

Nous voulons remercier tous les bénévoles qui s'investissent et sans qui ne pourrions pas réaliser un spectacle de qualité.

Nous avons aussi une pensée pour les familles et les amis qui nous ont quitté l'année dernière : Julien, Mariette, Jean-Pierre, Jacques, Brigitte et René.

Le Stock-car se déroulera le samedi 18 Août 2018 à 20h00.

Merci à tous.

Pierre B

SUPER STOCK CAR®
SPECTACLE EN SEMI NOCTURNE

SAMEDI
19 AOÛT
2017
20H00

C10
VH
VILLEBENOIT
HYDRAULIQUE
MATISA

Affichage
Demartin

60^{ème} STOCK CAR DE BOURGOGNE
ORGANISÉ PAR LES AMIS DE BELLECHAUME
WWW.LESAMISDEBELLECHAUME.JIMOO.COM

**ACCÈS FLÉCHÉ
PARKING GRATUIT
BUVETTES
CASSE CROÛTES**

CIRCUIT DE BELLECHAUME 89



Le petit cahier des associations

Bellechaume, son patrimoine, son histoire

Les journées du patrimoine se sont déroulées les 16 et 17 septembre 2017 avec pour thème « La vie à BELLECHAUME dans la première moitié du 20^{ème} siècle ». Exposition à la salle des fêtes d'objets de la vie quotidienne prêtés par les membres de l'Association avec des textes explicatifs. Projection de films sur des scènes de vie à la campagne (battage, vendange, fête du cochon, cidre...).



Le samedi soir, veillée sur le thème « Histoire des pays de l'Yonne » et textes contés par les membres de l'Association. Crêpes, gaufres, boissons ont clôturé cette soirée très conviviale.

Le dimanche présentation de jeux anciens en bois par l'Association « A toi de jouer ». Belle réussite pour ces deux journées qui ont vu le passage d'une centaine de personnes.



A cette occasion édition de notre seconde parution « Les métiers de nos villageois de 1900 à 1950 » qui a repris nos recherches des journées du patrimoine 2016.

Notre assemblée générale s'est tenue le 24 novembre 2017. Retour sur nos activités, présentation du bilan financier et renouvellement du conseil d'administration suivant les statuts. Le montant de l'adhésion reste inchangé à 10 €.

En l'absence du concours photos, l'Association après l'avoir proposé au Conseil Municipal, a réalisé le calendrier des fêtes de la commune sur le thème

« Hier et Aujourd'hui ».

Pour la quatrième année, la Saint Vincent a eu lieu le 28 janvier 2018 et s'est déroulée selon le rite habituel : messe organisée par la paroisse, célébrée par l'Abbé RAYNAL et animée par les chants de la chorale Saint Loup. Défilé derrière la bannière (temps maussade !!) jusqu'au lavoir municipal pour déguster les brioches et autres gâteaux, le tout arrosé de Kir, vin blanc et vin chaud autour du feu de bois puis après-midi à la salle des fêtes pour un banquet réunissant environ 70 personnes.



Actuellement, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage sur la guerre 1914/1918, en mémoire des Morts pour la France de la commune et de leurs camarades de combat ayant survécu à cette terrible première guerre mondiale. Cet ouvrage sera publié à l'occasion des journées du patrimoine des 15 et 16 septembre prochain, l'année 2018 commémorant le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Nous ferons une sortie en co-voiturage au château de Bazoches le 14 avril. La randonnée du patrimoine aura lieu le 1^{er} juillet 2018. Des projets à venir et à réaliser en espérant votre nombreuse participation.

Le petit cahier des associations

L'amicale des enfants

Une nouvelle année qui démarre, et déjà 10 ans d'existence du Bulletin municipal qui permet aux associations de garder un lien avec vous, fidèles lecteurs. Nous remercions tous Isabelle pour son précieux concours à faire vivre "Du Côté de Bellechaume" depuis maintenant 20 numéros !

Un Carnaval au Soleil ! On se serait cru à Rio, tellement il a fait beau ce samedi après-midi ... Une belle balade dans les rues prises d'assaut par des marins d'eau douce, princesses et sorcières, supers héros, et bien sûr Monsieur Carnaval solidement amarré à son fidèle destrier conduit par Jeannot, un temps relayé par Capitaine America aux anges :-). Merci à toutes celles et tous ceux qui ont ouvert leur porte à notre passage. Promis l'année prochaine nous nous montrerons moins discrets pour que vous puissiez nous entendre arriver, et offrir aux enfants ravis quelques gourmandises ...

Un immense bravo à **nos ami(e)s du Club des Loisirs** pour avoir préparé les crêpes du goûter, un beau moment de partage et de convivialité toutes générations confondues.



Soirée Montagne ! Pour tous les amoureux du ski, des chamois et des marmottes, rendez-vous le **samedi 7 avril** pour notre soirée sur ce thème inédit, où chacun pourra revêtir snowboots, combinaisons de ski, bonnet et écharpe, et rejoindre la salle des fêtes en traineau, luge ou raquettes. Réservez votre table auprès de Fabienne ou de Sylvie, nous vous attendons nombreux.

Après le Noël des plus petits (de 0 à 7 ans) au mois de décembre, avec le goûter - spectacle et la distribution de cadeaux, **le voyage des plus grands** (de 8 à 14 ans) aura lieu cette année à Nigloland. Vous recevrez quelques semaines avant cette sortie une invitation pour les enfants concernés.

Les associations de Bellechaume regroupent des hommes et des femmes qui à un moment de leur vie décident de faire vivre leur village en s'investissant dans des projets en fonction de leurs affinités et de leurs envies. Je suis arrivée dans l'association des enfants il y a plus de 18 ans. A cette époque, il y avait déjà Marielle, qui je crois détient le record de longévité au sein de notre équipe. D'autres ont depuis quitté l'aventure, je pense aux Sylvie(s), Sophie, Sandrine, Bernard, Dédé, Cécile, Jean-Michel, Frédérique, Agnès, Carine J'en oublie c'est sûr ... Chacun y a apporté ses idées, son coup de main et sa bonne humeur. Des nouvelles têtes ont rejoint notre groupe, Sandrine, Sylvette, (j'en oublie encore) et notre porte est grande ouverte si vous voulez vivre avec nous de beaux moments. Nous avons aujourd'hui une pensée émue pour Nadine et Brigitte, avec qui nous avons partagé réunions, carnivals, soirées, voyages, autant de très beaux souvenirs gardés précieusement dans un p'tit coin de nos cœurs.

Un clin d'œil pour finir, j'ai discuté avec 2 "enfants de Bellechaume", Pascale et Jonathan. Ils ont bien grandi, et même s'ils ont quitté notre village, ils gardent de très bons souvenirs de leur enfance avec le carnaval, les sorties, ... c'est cocasse nos échanges de point de vue entre enfants et encadrants. En tout cas, c'est réconfortant de penser que nos actions plaisent.

Alors n'hésitez pas à faire vivre Bellechaume, à bientôt.



ZOOM SUR ...ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR...

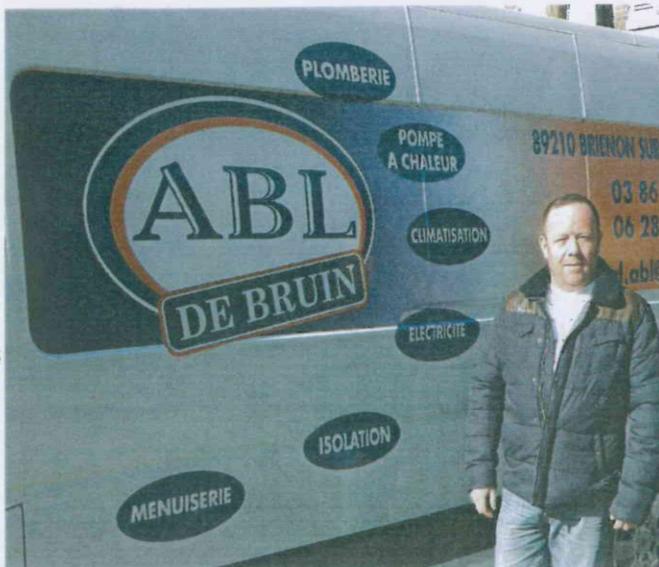
ABL DE BRUIN, aménagement de l'intérieur de votre habitation

Premier salarié de l'entreprise briennoise créée il y a maintenant 14 ans, Jérôme DE BRUIN, habitant rue Pasteur à Bellechaume, se décide à 44 ans à devenir son propre patron en rachetant ABL à son fondateur. Reprise officielle prévue le 03 avril 2018.

Quels services proposez-vous à vos clients ?

Mon équipe constituée de 4 personnes - bientôt 5 – assure tous les chantiers de rénovation ou de construction pour les travaux :

- d'électricité,
- de plomberie,
- d'isolation,
- de plaquisterie,
- de chauffage (fioul, gaz, bois, granulés), pompes à chaleur et climatisation
- de menuiserie intérieure PVC (fenêtres, portes, volets).



Vous avez aussi des partenariats avec d'autres entreprises...

Oui je continue celui commencé par mon ancien employeur avec les maisons BOOA (maisons à ossature bois) dont nous assurons l'aménagement intérieur tout corps de métier confondus. Mais j'ai le projet de vraiment développer ma clientèle localement, et notamment vers les particuliers.

Où peut-on se renseigner sur vos réalisations ?

J'organise des portes ouvertes dans notre local situé à la sortie de Briennon (Route de Saint Florentin)

le **19 mai 2018 toute la journée**. N'hésitez pas à venir m'y rencontrer, ou à me contacter directement pour tout renseignement. Je réponds à toute demande de devis sur le secteur, pour des particuliers ou professionnels.

JÉRÔME DE BRUIN

Dirigeant

06 28 46 07 83



26 av. Joséphine Normand 89210 BRIENNON-SUR-ARMANÇON

Tél. : 03 86 43 08 42 • E-mail : contact@abl-briennon.fr

www.abl-briennon.fr ABL de Bruin

ZOOM SUR ...ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR... ZOOM SUR...



**PUISSANCE & PRÉCISION MAÎTRISÉES
POUR LE RESPECT DE LA MATIÈRE //**



*Les procédés de sablage et gommage sont naturels et non destructifs. Retrouvez vos matériaux comme neufs, sans produit chimique, que ce soit de la pierre, du fer, du bois, de l'aluminium ou du verre...
Ils se feront peau neuve sur site ou à notre dépôt.*

**DEVIS
GRATUIT**



NOUVEAU DANS L'YONNE



SABLAGE // GOMMAGE

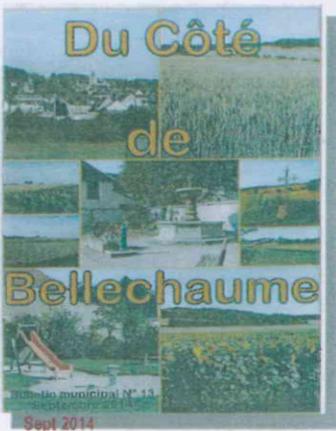
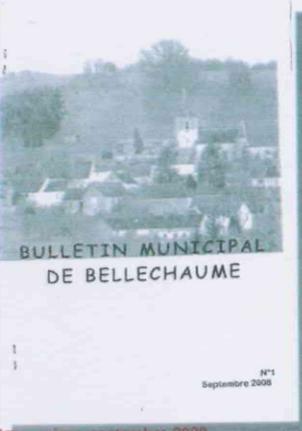
06 74 35 42 91

goutille.stephane@gmail.com **f SG sablage gommage**

Siège : Sablage Gommage 13, rue du Professeur-Ramon 89210 Bellechaume

LE BULLETIN MUNICIPAL FETE SES 10 ANS

DU COTE DE BELLECHAUME : 20^{EME} NUMERO !



1^{er} numéro : septembre 2008

mars 2009

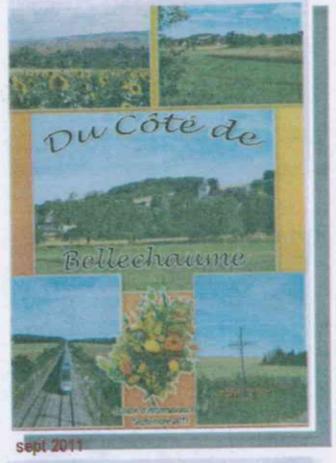
sept 2009

Mars 2010 : passage à la couleur

Sept 2013

Mars 2014

Sept 2014



Sept 2010

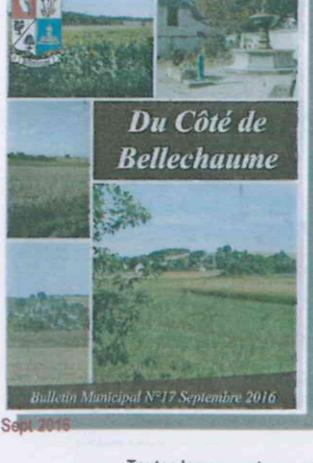
Avril 2011

sept 2011

Avril 2015

Sept 2015

Mars 2016



Mars 2012

Sept 2012

Avril 2013

Sept 2016

Mars 2017

Sept 2017

UN GRAND MERCI A TOUTES LES COLLABORATIONS QUI ONT PERMIS DE NOURRIR CE PETIT JOURNAL PENDANT CES 20 NUMEROS ! A VOUS DE CONTINUER DE LE FAIRE VIVRE : PHOTOS, ARTICLES, IDEES DE SUJETS OU DE RUBRIQUES... N'HESITEZ PAS A Y CONTRIBUER

Toutes les couvertures ont été réalisées par Magali MONIOT (création graphique) et Martine DELMOTTE BRETON (Photos) merci à elles ainsi qu'à Sylvie REMOND qui a rejoint l'équipe du comité de rédaction en 2014.

ALBUM PHOTOS (suite)... ALBUM PHOTOS (suite)...



Carnaval 2018 (amicale des enfants)



Jeux anciens (Association du patrimoine)



Noel 09 dec 2017 (amicale des enfants)



Noel des enfants 09 dec 2017



Repas de St Vincent - 28 janv 2018

A RETENIR... A RETENIR ... A RETENIR... A RETENIR... A RETENIR... A RETENIR...

Ouverture d'une maison de services au public à Seignelay

CAF, pôle emploi, ADIL (information logement), MSA, CARSAT, conciliateur de justice, mission locale, Assurance maladie, assistante sociale... tous ces services sont désormais accessibles aux habitants des communes autour de Seignelay à la nouvelle maison des services implantée depuis septembre au 6 rue Gatelot. Horaires du mardi au vendredi 9h-11h45 / 14h à 18h et samedi de 08h30 à 12h.



Participation au transport scolaire

Suite à l'important retard de facturation des titres de transport scolaire pour 2017/2018 par la Région désormais en charge de cette compétence, le remboursement aux familles de 50% de ce montant sur lequel s'est engagée la commune est reporté sans date précise.

PACS : désormais enregistrez-les en mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les couples désireux de se pacser doivent faire enregistrer en mairie leur contrat. Celui-ci peut être rédigé par un notaire mais cela n'est pas obligatoire. Toute modification sur un PACS existant doit par

Contre être déposée auprès des mairies des communes où se trouvait le Tribunal de greffe qui a enregistré le PACS initial (exemple : tribunal de Sens = mairie de Sens).

Réglementation relative aux bruits de voisinage et au brûlage en plein air

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage avec des engins et outils motorisés susceptibles de gêner votre voisinage ne peuvent être effectués que :

En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h (arrêté préfectoral n°DDASS/SE/2006/478)

Il est par ailleurs totalement interdit de brûler ses déchets quels qu'ils soient (ultimes ou verts) en plein air (Art 84 du Règlement sanitaire départemental).

Vente et immatriculation de voitures d'occasion : faites vos démarches en ligne

Depuis novembre 2017, il n'existe plus de guichet en préfecture pour gérer les demandes d'immatriculation qui doivent obligatoirement désormais être déposées soit par le nouveau propriétaire en ligne sur le site du gouvernement IANTS (gratuit, mais une ouverture de compte préalable sur ce site est nécessaire), soit par un garage habilité (payant). Si vous décidez de faire vous-même la démarche en ligne, pensez à scanner vos documents justificatifs et à demander à l'ancien propriétaire le « code de cession » (5 chiffres obtenus lorsque le vendeur déclare lui-même sur le même site la cession de son véhicule).

Attention ce code de cession ne soit pas être confondu avec le code confidentiel (5 chiffres aussi) qui lui est rattaché à votre nouvelle immatriculation (et est d'ailleurs transmis par courrier avec la nouvelle carte grise) et qui sert en cas de changement à déclarer par la suite au sujet de ce véhicule par son nouveau propriétaire.

ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL... ETAT CIVIL...

Bienvenue aux nouveaux nés : Loris VANDEKERCKHOVE né le 28/02/2018.

Une pensée pour ceux qui nous ont quitté : Brigitte LEQUIEN née BARDIN (48 ans) le 14/11/17, René GOURLOT (70 ans) le 30/12/17.